



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°6 publié le 29/09/2026

Réunion du lundi 28 septembre 2026

Président de la Commission : Cédric MARY - 06 17 32 72 03 - cmary@loire.fff.fr
Président Délégué : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Vice-Président / Responsable du Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18 – vpereira@loire.fff.fr
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) : Benoît CHANDELIER - 07 63 17 10 40 - bchandelier@loire.fff.fr
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 et des jeunes arbitres U18 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U17, Ligue et des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur des jeunes arbitres U15 : Maxence VANDERHEGGEN - 07 81 48 91 51
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres et seniors : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des observateurs seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Relation avec les Clubs / Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

L'adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

AGENDA

MARDI 29 SEPTEMBRE : soirée de présentation destinée aux arbitres souhaitant intégrer le groupe promotionnel, en vue d'accéder au niveau Ligue, de 19h à 20h au siège du DLF ou en visio ([pour la rejoindre, cliquez sur le lien suivant : https://teams.microsoft.com/join/338250737412646?p=xwkc009bQooDji0NLA](https://teams.microsoft.com/join/338250737412646?p=xwkc009bQooDji0NLA)).

MERCREDI 11 NOVEMBRE : séance de rattrapage de l'AG à 8h30 (81 bis Quai Commandant L'Herminier, à Roanne) et des tests physiques TAISA (dès 11h - lieu des tests à définir)) pour toutes les catégories, Arbitres et Jeunes Arbitres

LUNDI 16 NOVEMBRE : soirée de remise des récompenses aux arbitres finalistes et promus, à 19h30 au siège du District, à St Priest en Jarez.

POULES D'OBSERVATION 2026-2027

Cette semaine, les groupes arbitres et observateurs seront publiés dans la rubrique « Documents » du Portail des Officiels.
Si votre nom n'est pas mentionné dans le fichier des affectations, merci de vous manifester en envoyant un courriel à arbitres@loire.fff.fr.

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES

La Coupe de France des Arbitres « La Poste » est la première compétition 100% dédiée aux arbitres amateurs. Elle a pour objectif de valoriser leur engagement et de renforcer leur fidélisation. Ouverte à tous(tes) les arbitres amateur(e)s licencié(e)s FFF, la compétition se déroule en deux phases. La première consiste en quatre tours de « quiz » chronométrés en ligne, la seconde se déroule sur le terrain où les performances techniques et humaines des arbitres qualifiés sont évaluées lors d'un match de leur championnat. Le lauréat est mis à l'honneur lors de la finale de la Coupe de France « Crédit Agricole ».

La Coupe est lancée ! Tu as jusqu'au mercredi 14 octobre à 11h pour participer et tenter de te qualifier pour le deuxième tour de « quiz ». Rendez-vous sur <https://cdf-arbitres-laposte.fff.fr>

EXTRANET

C'est un espace numérique pensé pour faciliter le quotidien des officiels. Nous invitons tous les arbitres à créer leur compte dès maintenant. **Adresse de connexion :** <https://extranet.loirefff.fr>

Comment obtenir un compte ? Si vous n'avez pas encore d'accès, vous pouvez faire une demande de création de compte directement depuis la page de connexion (lien « Demande de création de compte »). Votre demande sera examinée par l'administration du District qui activera votre compte. En cas de difficultés, vous pouvez aussi vous rapprocher du secrétariat du District ou d'un administrateur de l'Extranet qui pourra vous aider (tutoriel vidéo : <https://youtu.be/2z9F5oD1fto>).

SAISIE D'INDISPONIBILITES

Toutes les indisponibilités doivent être saisies depuis le portail « MyFFF ». Les arbitres ont accès à ce portail uniquement lorsque leur dossier médical et leur licence ont été validés.

FORMATION INITIALE DES ARBITRES (DEVENEZ ARBITRE)

Vous connaissez des licenciés, joueurs, dirigeants ou passionnés qui souhaitent découvrir l'arbitrage ?

Inscrivez-les à une Formation Initiale en Arbitrage (FIA). Le District de la Loire propose plusieurs sessions de formation de 3 jours, notamment en octobre, janvier et février. Pour plus d'informations et inscriptions, rendez-vous dans notre [rubrique Devenir Arbitre](#) ou contactez l'IR2F - Service Formation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football au 04 72 15 30 21 ou via formations@laurafoot.fff.fr.

FIA n°1 – Briennon

- **Module 7 : le lundi 19 octobre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**
- **Module 8 : juin 2027**

FIA n°2– Secteur stéphanois (lieu à définir)

- **Mardi 20 octobre : 14h –17h30**
- **Mercredi 21 octobre : 8h30 – 17h30**
- **Jeudi 22 octobre : 8h30 – 17h30**
 - **Module 7 : Jeudi 5 novembre (18h30 – 22h à St Priest en Jarez, au DLF)**
 - **Module 8 : juin 2027**

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026-2027. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27

> https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – Ordre : UNAF Loire

Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

**LISTE DES CLUBS DE LA LOIRE AYANT SUIVI LA FORMATION D'ARBITRE
ASSISTANT BENEVOLE DE CLUB (COMPETITIONS LIGUES UNIQUEMENT)**

La mission d'arbitre assistant bénévole concerne les rencontres de Ligue où un seul officiel est désigné (U18 R2, U16 R2, U15 R1/R2, U14 R1, R2F, U18F R1/R2). L'attestation de formation permet aux dirigeants du club de signaler les hors-jeu pendant le match. Quelques précisions :

- Si le club présente l'attestation et figure sur la liste LAuRAFoot de la saison, l'arbitre central doit autoriser l'AA à signaler les hors-jeu. Il peut toutefois lui retirer cette mission en cas de manquements importants ou de manque d'impartialité.
- Si un seul club présente l'attestation, l'arbitre central signale les hors-jeu du côté sans AA bénévole, tandis que l'AA bénévole intervient de l'autre côté.
- L'AA bénévole prend son attaque en première période, puis change de côté à la mi-temps pour prendre également son attaque en seconde période.

LISTE DES CLUBS :

VEAUCHE / SAVIGNEUX MONTBRISON / ANDREZIEUX BOUTHEON / ST PAUL EN JAREZ / RIVE DE GIER / FEURS / FIRMINY / ABH / ST CHRISTO MARCENOD